



FEDERATION  
DES GROUPEMENTS DE DEFENSE  
CONTRE LES ENNEMIS  
DES CULTURES

## CONSTAT DE DEGATS DE VERS BLANCS DE HANNETONS SUR PRAIRIE

Je soussigné(e), M. / Mme \_\_\_\_\_

Mandaté(e) par le GDEC pour constater les dégâts de vers blancs sur les parcelles de :

M. / Mme / EARL / GAEC \_\_\_\_\_

Eleveur à \_\_\_\_\_

N° PACAGE \_\_\_\_\_

Plusieurs prélèvements ont permis de démontrer que la majeure partie des îlots est très fortement dégradée, suite à la présence importante de vers blancs.

Nom de l'îlot	Surface totale	Surface dégradée	Nombre de vers blancs au m <sup>2</sup>

Au vu des dégâts très importants et de l'absence de pousse d'herbe, la seule possibilité de réduction de la population de vers blancs est la lutte mécanique par retournement et travail du sol en profondeur.

Fait pour valoir de constat, le \_\_\_\_\_

Signature du mandaté (GDEC)

Signature du chef d'exploitation ou associés

Ce formulaire est nécessaire pour l'obtention d'une dérogation à l'interdiction au labour de prairies engagées en primes herbagères agro-environnementales (PHAE 2) suite à dégâts de ravageurs. Il est à retourner à la DDT accompagné du formulaire de demande de dérogation et si possible de photos des parcelles touchées.

